



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Besançon, le 28 février 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Démarrage de l'enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la section de la RN57 comprise entre les « Boulevards » et Beure

**Du 28 février à partir de 9h jusqu'au 31 mars 2022 à 17h30** aura lieu une enquête publique préalable à :

- La déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux nécessaires à l'aménagement de la RN57 sur la section comprise entre les « Boulevards » et la commune de Beure ;
- La mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Besançon.

Ce projet, qui vise à aménager la section comprise entre la voie des Montboucons (mise en service en 2003) et la voie des Mercureaux (mise en service en 2011) a déjà fait l'objet de deux concertations publiques en 2017 et 2019.

Les nombreuses remarques émises par le public l'ont considérablement fait évoluer. Une phase d'enquête publique va désormais s'ouvrir sous l'égide d'une commission d'enquête désignée par le Président du tribunal administratif de Besançon. Cette commission est chargée de recueillir les avis du public et d'établir son rapport sur l'utilité publique du projet.

#### Comment en savoir plus sur le projet ?

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet des services de l'État dans le Doubs à l'adresse suivante : [www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr) (Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Autres enquêtes publiques).

**Odile Roque Bedeaux**  
**pôle communication**  
**Direction régionale de**  
**l'Environnement, de l'Aménagement et**  
**du Logement**

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
BP 31269 Pole Viotte – 5 voie Gisèle Halimi  
25005 BESANCON cedex

Il est également consultable dans les mairies de Besançon et Beure, aux jours et heures d'ouverture suivants, sous réserve de dispositions particulières :

Mairie de Besançon (Direction urbanisme et grands projets urbains) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Mairie de Beure : du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45.

Un poste informatique pour la consultation des dossiers sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs (Hall d'entrée – Point numérique) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

### Comment exprimer son avis ?

- Sur les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Besançon et Beure ;
- Par courrier adressé à la mairie de Besançon, à l'attention de M. Pierre-Marie BADOT, président de la commission d'enquête (Département Urbanisme et Grands Projets Urbains - 2, rue Mégevand – 25 000 Besançon) ;
- Par courriel à l'adresse suivante : [pref-observations-enquetes-publiques@doubs.gouv.fr](mailto:pref-observations-enquetes-publiques@doubs.gouv.fr) (objet à rappeler obligatoirement : RN 57 Besançon) ;
- À l'aide du formulaire en ligne dédié sur le site [www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr) (Rubrique Publications légales/Enquêtes publiques/Autres enquêtes publiques) ;
- En rencontrant le président ou un membre de la commission d'enquête lors de leurs permanences :

Mairie de Besançon (2, rue Mégevand, Entrée B, 3e étage, salle « Enquêtes publiques » n°316, à l'exception du 19 mars 2022) :

- Lundi 28 février 2022 de 09h00 à 12h00 ;
- Mardi 15 mars 2022 de 9h00 à 12h00 ;
- Samedi 19 mars 2022 de 09h00 à 12h00 (6, rue Mégevand, Rez-de-chaussée, salle « Jean Minjoz ») ;
- jeudi 31 mars 2022 de 14h30 à 17h30.

Mairie de Beure :

- Jeudi 3 mars 2022 de 14h00 à 17h00 ;
- Samedi 12 mars 2022 de 9h00 à 12h00 ;
- Vendredi 18 mars 2022 de 8h45 à 11h45 ;
- Mardi 29 mars 2022 de 8h45 à 11h45.

**Odile Roque Bedeaux**  
**pôle communication**  
**Direction régionale de**  
**l'Environnement, de l'Aménagement et**  
**du Logement**

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
BP 31269 Pole Viotte – 5 voie Gisèle Halimi  
25005 BESANCON cedex

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

 @Prefet25\_BFC

 @Prefet25.BFC

## La suite de la procédure

Au plus tard dans les 12 mois suivant la clôture de l'enquête publique, l'utilité publique du projet pourra être prononcée par un arrêté préfectoral. À la suite de la publication de cet arrêté, un dossier des engagements de l'État sera mis à la disposition du public. Il récapitulera l'ensemble des engagements pris par l'État à la suite des observations recueillies lors de l'enquête publique et du rapport de la commission d'enquête.

Le projet devra ensuite faire l'objet d'autres procédures réglementaires, parmi lesquelles l'autorisation environnementale, l'enquête parcellaire et l'archéologie préventive.

Les premiers travaux pourraient démarrer fin 2024.

**Odile Roque Bedeaux**  
**pôle communication**  
**Direction régionale de**  
**l'Environnement, de l'Aménagement et**  
**du Logement**

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr  
BP 31269 Pole Viotte – 5 voie Gisèle Halimi  
25005 BESANCON cedex

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

 @Prefet25\_BFC

 @Prefet25.BFC